



Légende :

D : Digesteur 2 488 m ³
P-D : Post-Digesteur 2 488 m ³
SD : Stockage digestat 4 825 m ³
T : Trémie d'incorporation matières solides 110 m ³
S : Plateforme de stockage matières végétales 3 317 m ²
B : Bâtiment de stockage / hygiénisateur 1 876,7 m ²
P-F : 4 Pré-fosses de stockage 250 m ³ chacune
E : Epurateur biométhane
P-I : Poste d'injection biométhane conduite Grdf
B-T : Bassin tampon de 360 m ³
L : Lagune d'infiltration
Talus - Merlon de rétention
Murs de rétention

	Ce document ne peut en aucun cas remplacer un permis de construire ou un plan d'exécution. Il ne sert qu'à informer le porteur de projet quant à la situation des bâtiments dans leur environnement. Ce document reste donc exclusivement un avant projet propriété de la Chambre d'Agriculture de la Marne, il ne peut être communiqué à des tiers sans son autorisation.		
	SAS METHAGAZ Plan de masse		
ÉCHELLE	1:1500	FEUILLE	3 / 3

LA VARDELLE

Bureau SARL BIOGAZPRO

Hangars agricoles SCEA PONSIN Claude

Habitation

Habitations salariés SCEA PONSIN Claude

Bureau SAS METHAGAZ

Hangars agricoles SCEA PONSIN Claude

